**In-Terre-Activité**

**Complément d’information**

*Le temps de biodégradation d’un objet*

**Réduire**

Le premier **R** signifie **réduction à la source**. Il exige simplement de faire attention à notre façon de consommer. Afin de réduire son empreinte écologique, nous pouvons réduire notre consommation d’électricité, de transport et de produits à usage unique. Pour le citoyen, il s’agit de diminuer la quantité de matières résiduelles produites, par exemple en achetant des aliments en vrac ou peu emballés et des produits durables plutôt que jetables.

Avant de consommer de nouveaux produits, on peut se poser la question suivante : est-ce que j’en ai vraiment besoin?

La réduction à la source est la seule démarche qui n’a pas d’impact sur l’environnement : le meilleur déchet est celui que l’on ne produit pas!

En évitant d’acheter certains produits particulièrement nocifs pour l’environnement, on fait en sorte que les industries en fabriquent moins ou elles changent leurs manières de faire. On peut porter une attention particulière aux emballages de nos produits puisque ceux-ci se retrouvent immanquablement dans les ordures. En réfléchissant avant de consommer, tu te rendras compte qu’il existe plusieurs produits qui peuvent être employés pour éviter de consommer des produits jetables.

**Réutiliser : des exemples concrets au quotidien**

Le deuxième **R** veut dire **réutilisation** ou **réemploi**. Ce principe consiste à prolonger la vie utile d'un bien de consommation en l'utilisant un maximum de fois avant de le jeter à la poubelle ou de le recycler. Il s’agit du concept le plus négligé. Pourtant, les exemples de réutilisation sont nombreux et ils sont uniquement limités par l’imagination des gens qui donnent une seconde vie aux emballages et aux produits. Par exemple, il peut s’agir de l’usage répété des récipients en plastique ou du réemploi de vêtements usagés par l’entremise d’une friperie.

En choisissant la réutilisation, on favorise la réduction de la quantité de déchets qui se retrouve à la poubelle, on économise des sous… et on se démarque des autres par notre créativité!

Chaque fois qu’on réutilise un produit, on fait en sorte qu’un moins grand nombre se retrouve dans les ordures.

**Recycler**

Le troisième et dernier **R** est le plus connu. C'est le **recyclage**. Le principe de base du recyclage consiste à récupérer les matières pour les réintroduire dans un processus de transformation. Le recyclage est différent du réemploi parce qu’il modifie l’objet initial. On utilise la matière récupérée en remplacement d’une matière première à la base d’un procédé de fabrication. Pratique instaurée il y a à peine une vingtaine d’années au Québec, les bacs bleus font maintenant leur entrée dans presque tous les foyers de la province. Depuis ce moment, cette tendance a fait son chemin et elle a révolutionné les mentalités des Québécois. En 2009, pour la première fois de leur histoire, les Québécois ont recyclé autant qu’ils ont jeté au cours de l’année : ce n’est pas rien!

Ce qui est intéressant, c’est que, à la différence de la réutilisation, ce que l’on recycle est transformé en quelque chose qui n’a parfois rien à voir avec la forme ou l’utilité d’origine. Par exemple : saviez-vous qu’un contenant de plastique peut être recyclé en un vêtement de polar? L’objet recyclé peut donc servir de matière de base pour la création d’un nouvel objet, sans avoir à puiser dans les ressources naturelles de la terre pour ce faire.

Toutefois, gardons en tête que le recyclage n’est pas la première alternative à considérer lorsqu’on veut appliquer les principes des 3RV de la façon la plus écoresponsable possible. Il faut tout d’abord considérer la réduction et le réemploi, puisque ceux-ci ne nécessitent aucune utilisation d’énergie supplémentaire (contrairement au recyclage, qui exige un passage par des usines de transformation). Le recyclage permet de transformer nos déchets en de nouveaux produits. On évite ainsi de gaspiller les ressources naturelles de la planète.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| | **Les matériaux recyclés…** | **… sont transformés en :** | | --- | --- | | CAOUTCHOUC | Agendas, étuis et porte-documents… | | CARTON | Boîtes de carton, papier brun… | | ACIER | Pièces de moteur, outils, boîtes de conserve… | | ALUMINIUM | Canettes, meubles de jardin… | | PAPIER JOURNAL | Boîtes à œufs, isolants à fruits, litière pour animaux… | | PLASTIQUES | Vêtements de polar, jouets, cassettes vidéo et audio, baignoires… | | VERRE | Contenants de type bouteille, pots et matériaux de fibre de verre… | |

**Valoriser : des exemples concrets au quotidien**

Le **V**, la **valorisation**, est « la mise en valeur d’une matière résiduelle par d’autres moyens que le réemploi et le recyclage ». Elle constitue la dernière étape pour détourner les déchets de l’élimination. Le **compostage** de la matière organique constitue le meilleur exemple de valorisation. Le compostage est certainement le meilleur exemple d’une valorisation simple, efficace et qui permet de limiter considérablement le tour de taille de nos sacs à ordures. Par le biais de ce processus naturel, il est possible de transformer les matières organiques comme les feuilles d’arbres, les pelures de fruits, de légumes ou certains restants de table (pour ne nommer que ceux-là) en un excellent engrais naturel pour le jardin ou le gazon. De plus, en utilisant le compost pour fertiliser son terrain, on évite de répandre des produits chimiques qui sont nuisibles pour l’environnement en général. Le compostage permet de détourner de l’enfouissement une grande quantité de matières tout en produisant du compost. L’épandage de celui-ci améliore la structure du sol et constitue un fertilisant naturel pour les végétaux.

Saviez-vous que 40 % de nos déchets pourraient être évités grâce au compostage?[[1]](#footnote-2) Le compost est facile à faire à la maison et il permet de transformer nos déchets de table en terre fertile.

De multiples possibilités existent : les systèmes de compostage extérieur avec un composteur grand format; l’installation d’un bac à vermicompostage adaptable pour toute maison ou tout appartement et les initiatives de compostage communautaires… Quelle sera *votre* façon de composter?

Pour en apprendre davantage et sensibiliser votre entourage sur le compostage, prenez note que le Réseau In-Terre-Actif met à votre disposition l’exposition  [*Le compostage : Une alternative pour un monde plus écologique*.](http://www.compostage.ca/introduction.php) Communiquez avec l’équipe du Réseau In-Terre-Actif et faites-la venir gratuitement dans votre milieu!

1. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Le_compostage_facilite.pdf> [↑](#footnote-ref-2)